

COMPTE-RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 AVRIL 2017 à 20 H 00

BUDGETS PRIMITIFS 2017

Les budgets primitifs 2017 commune et assainissement sont approuvés à l'unanimité.

VOTE DES TAXES LOCALES

Le Conseil décide à l'unanimité d'augmenter la taxe d'habitation de 3 % et à la majorité de maintenir le taux de 2016 pour la taxe foncière sur le bâti et d'augmenter de 3 % la taxe foncière sur le non bâti (16 voix pour). Ces augmentations incluent l'augmentation des bases d'imposition.

DOSSIER PRESBYTÈRE

Le Conseil décide de vendre le bâtiment avec son terrain, moins une partie d'environ 600 m² demandée par un propriétaire voisin et que trois agences immobilières seront contactées pour estimer le bien et gérer les visites.

CONVENTION PRÊT DE MATÉRIELS CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour la signature de cette convention.

TIRAGE AU SORT JURÉS D'ASSISES

Trois noms sont tirés au sort, pour la nomination d'un juré d'assises.

AVIS DOSSIER INSTALLATION CLASSÉE GAEC DU PETIT DOMAINE

Le Conseil émet un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.